



# Volet Ours brun de la SPVB : Groupe de travail Population du 25 juin 2014

Toulouse, le 17 juillet 2014

## Participants :

|                      |  |
|----------------------|--|
| BOUSQUET Alain       | Président de la communauté de communes Capcir-Haut Confluent   |
| CAUSSIMONT Gérard    | Fonds d'Intervention Eco-Pastoral (FIEP) Groupe Ours Pyrénées , représentant France Nature Environnement (FNE) |
| CAVAILHÉS Jérôme     | Parc National des Pyrénées   |
| MAILLET Marc         | Conseil International pour la Protection des Pyrénées (CIAPP)  |
| REYNES Alain         | Pays de l'Ours ADET, représentant le réseau Éducation Pyrénées-Vivantes  |
| SALABERT Christian   | ONCFS Délégation Sud-Ouest   |
| GOUNOT Cécile        | ONCFS Délégation Sud-Ouest   |
| QUENETTE Pierre-Yves | ONCFS CNERA PAD, équipe Ours   |
| PUJO Laurence        | Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Midi-Pyrénées                          |
| FERNANDES Paula      | DREAL Midi-Pyrénées / chef de Service Biodiversité et Ressources Naturelles                                    |
| GILLODES Nicolas     | DREAL Midi-Pyrénées / chargé de mission programme Ours   |
| TAVIN Christophe     | DREAL Midi-Pyrénées / chargé de mission Ours   |

## Excusés :

Office National des Forêts – DT Sud Ouest                      SFPEPM

Un diaporama des propositions issues de la réunion du 6 juin est présenté et soumis à discussion sur les points suivants :

## Suivi scientifique et technique

**Propositions :** pression d'observation, connaissance et porter à connaissance

- Maintenir une pression d'observation satisfaisante
  - par des moyens notamment humains suffisants pour le suivi et la gestion
  - par la mise à disposition de techniciens des FDC auprès de l'ONCFS-Équipe ours
- Entretien et développer la synergie de coopération transfrontalière
  - par un Life transfrontalier
  - par la mobilisation des GEIE (groupement européen d'intérêt économique )
- Mener une réflexion globale sur la diffusion des informations du suivi:
  - guide de bonnes pratiques et réflexion sur diffusion d'information du et au Réseau Ours Brun,
  - élargir à une réflexion sur la communication globale autour du programme ours,
  - par des moyens humains, financiers et par l'acquisition de compétences pour ce faire.
- Encourager la mise en œuvre de travaux de recherche aussi à destination des sciences humaines.

G Caussimont ne retrouve pas la proposition faite de recentrer le travail des techniciens FDC mis à disposition auprès de l'Équipe ours, sur un travail de terrain lors des départs de battues.

C Tavin répond que cette proposition sera bien évidemment prise en compte dans le rendu global, mais qu'elle ne transparaît pas dans le diaporama, n'étant pas dans le périmètre direct de la présente réunion 'maintien de la population ursine'.

A Reynes complète en disant que les associations de protection de la nature et de l'environnement (APNE) ont toujours souhaité que leurs techniciens puissent être mis également à disposition et que justement, le refus qui leur est fait est que les techniciens APNE n'ont pas la même proximité avec les chasseurs que les techniciens FDC.

PY Quenette précise que la convention de mise à disposition couvre tout aussi bien les opérations de suivi que celles de communication voire de gestion de la population d'ours.

## Communication / Information

**Propositions :** Maintenir et renforcer l'ensemble des vecteurs de communication

- par le renforcement de l'Équipe ours de l'ONCFS
- par des actions de communication au plus proche du terrain
- par des informations régulières factuelles
- par des témoignages d'expériences similaires réussies en Europe
- par des supports complémentaires à destination des maires, des éleveurs et des bergers
- par l'éducation à l'environnement en convention avec les associations du programme ours
- en informant sur le comportement de l'ours et sur le volet Ours brun
- par l'accompagnement de la communication médiatique
- par la mise en place d'une réelle structure d'animation de la communication
- par la mobilisation, en situation de crise, d'un comité des partenaires par le préfet de département
- par un volet Ours qui s'inscrive dans le temps

G Caussimont rappelle l'impératif de faire des éleveurs une cible privilégiée de la communication.

A Bousquet résume la problématique générale de la communication et de la gestion des conflits que l'ours engendre : nous sommes dans des milieux ouverts liés au maintien de l'agriculture (mais où elle ne représente plus que 2% de l'activité), avec par dessus une approche très économe du tourisme. C'est bien ce rapport entre nature et culture qu'il convient d'appréhender dans toutes ces dimensions, dans sa mouvance et dans un monde qui évolue de plus en plus vite.

N Gillodes indique que, par le passé, une mesure du capital sympathie de l'ours était assez bien mise en évidence par le biais d'un sondage IFOP réalisé tous les trois ans avec les mêmes questions. Il y aurait lieu de reconduire cet exercice pour en connaître l'évolution.

Pour PY Quenette, il faut aller au delà de ce simple sondage. Il faut établir des sondages plus fins à destination des catégories de population clairement identifiées et savoir quelles sont leur attentes, leurs craintes, leur vision,... et savoir aussi communiquer sur ce qui est réalisable et ce qui ne l'est pas. Par ailleurs, il est important de s'assurer du succès de ces vecteurs de communication, par exemple nous n'avons aucune idée de l'impact du film à destination des chasseurs. Ainsi, quand on met en place un outil de communication, il est tout aussi important de prévoir son évaluation.

Pour A Reynes, il faut aussi dépasser l'âge du papier dans la communication et privilégier des solutions actuelles comme les mailings de masse par exemple.

G Caussimont insiste sur l'impact d'une relation de proximité par une information faite par des personnes : il faut savoir écouter, rassurer et conseiller sans passer pour un donneur de leçons. Il importe tout autant de donner des informations qu'ils ne demandent pas, comme la biologie de l'ours par exemple.

## Dynamique de population

**Propositions :** Conservation simultanée des deux noyaux

- Première étape : reprise de l'hypothèse basse du scénario du MNHN
  - urgence du lâcher de quatre femelles en Pyrénées occidentales dès 2015
  - lâcher de deux femelles en Pyrénées centrales dans les quatre ans
- Inscription du volet Ours brun dans la durée avec adaptation dynamique sur dix ans
  - suivi tous les deux ans de la dynamique de population
  - évaluation des actions tous les quatre ans
  - évolution et réactivité au fil de l'eau

G Caussimont rappelle l'extrême urgence pour les Pyrénées occidentales, au bord de l'extinction et le fait que si ce noyau venait à disparaître, il serait beaucoup plus difficile et coûteux, à tous les points de vue, de l'y restaurer.

Pour A Reynes, il ne faut pas s'abstraire du contexte politique.

C Tavin répond que ce travail collectif, partagé aujourd'hui, vise à produire des objectifs lesquels sont par ailleurs raisonnables. Pour autant, il faudra bien construire le Volet Ours, en s'accommodant du politique, du quotidien et des contraintes liées à l'organisation des actions.

L Pujo demande à l'ONCFS l'impact de la disparition de Balou sur la dynamique de population.

PY Quenette répond que la perte d'un mâle a peu d'effet direct sur la démographie. Par contre, cette disparition accentue fortement le risque lié à la consanguinité à moyen terme.

G Caussimont demande si on dispose d'éléments conclusifs sur la mort de Balou.

C Tavin répond que tous les éléments permettant d'amener une conclusion ne sont pas encore en notre possession. Par ailleurs, comme toute information sur l'ours et *a fortiori* celle-ci, la communication est une prérogative du Préfet de massif.

A Reynes demande cependant à ce que soient formellement écartées certaines pistes et que l'on puisse établir des probabilités entre les différentes explications. On a là un mâle dans la force de l'âge qui disparaît, ça doit nous renvoyer à la fragilité de cette population et à nos responsabilités en la matière.

## Généralités

M Maillet relève plusieurs points d'achoppement dans la production sereine d'un Volet Ours brun. Il voit tout d'abord la difficulté de devoir passer le projet d'abord en comité SPVB puis en Comité de massif. Comment ces différents comités vont-ils entendre nos propositions, s'il n'y a pas une volonté forte de les appuyer ? Les politiques locales ne sont pas favorables à l'environnement en général et à l'ours en particulier. Quelle articulation entre l'avis du Comité de massif et la responsabilité des possibles réintroductions portée par l'État ? Il existe par ailleurs une fracture entre Agriculture et Environnement, puisque, à ce jour, les APNE sont exclues de la gouvernance du PSEM. Enfin, il espère que la réforme territoriale poussera à une vision plus large, plus européenne et transfrontalière. La communauté de travail des Pyrénées (CTP) devrait s'y employer et aider à la construction de ce dialogue transfrontalier.

A Reynes met en garde contre le risque qu'il y aurait à galvauder le travail fait par le présent groupe de travail. La synthèse doit en être faite au MEDDE sans qu'elle soit amputée, pervertie ou adoucie.

L Pujo constate l'existence d'un risque fort que nos propositions ne satisfassent pas les comités. Pour autant, il n'est pas prévu de réécrire le volet Ours brun après le comité de massif.

C Tavin précise les étapes de la construction du volet Ours brun, à savoir le recueil des propositions au travers des réunions de travail auxquelles tout le comité SPVB est convié, écriture d'une version initiale du volet ours brun dans le courant de l'été, diffusion de cette version début septembre au membres du comité SPVB pour mise en discussion en comité SPVB du 22/09 et enfin présentation devant le Comité de massif (fin octobre – début novembre ?) pour avis. L'avis et le volet Ours brun sont ensuite transmis au MEDDE pour consultation du public et des ministères.

M Maillet demande si on ne pourrait pas avoir une présentation du programme Life catalan en comité de massif, et d'y faire émerger les ressorts qui ont permis à ce projet de se concrétiser.

C Tavin indique qu'il y a dans le comité SPVB des membres espagnols auprès de qui on pourrait relayer cette demande ; le niveau SPVB étant à ce titre sans doute plus pertinent.

L Pujo répond que c'est une proposition qu'il convient d'étudier : *a minima* les documents peuvent être mis sur le site de la DREAL mais il faut se garder du risque de venir polluer ce projet par une attention exagérée du côté français.

En l'absence d'autres remarques, L Pujo remercie les participants de leur assiduité et de la richesse de leurs contributions.